

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00120 Numéro SIREN : 358 501 203 Nom ou dénomination : A LEPETIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003009

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE LE HAVRE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : B2018/003009
n° de gestion : 1958B00120
n° SIREN : 358 501 203 RCS Le Havre

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 19/09/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A LEPETIT - Société par actions simplifiée
avenue Marcel le Mignot 76700 Gonfreville-l'orcher -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



315232

A. LEPETIT
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : avenue Marcel Lemignot, 76700 GONFREVILLE L ORCHER
RCS LE HAVRE 358 501 203

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 115 935 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 115 935 euros

En totalité au poste « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

AGO du 26 décembre 2017 :

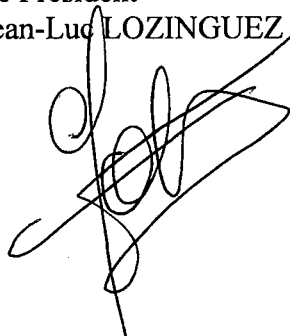
110 000 euros, soit 110 euros par titre.

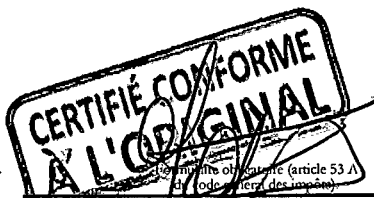
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 110 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc LOZINGUEZ





①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise Avenue Marcel Lemignot 76700 GONFREVILLE L'ORCHER Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 3 5 8 5 0 1 2 0 3 0 0 0 5 5 Néant ☐ *

		Exercice N clos le,	
		3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
	TOTAL (II)	BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	

Renvois : (I) Dont droit au bail :	9 528	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....180.000.....)	DA	180 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD	18 294		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	DG	110 229		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	115 935		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (II)		DL	424 457		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	52 688		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	323 637		
	Dettes fiscales et sociales	DY	114 673		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	67 761		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	558 759		
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	983 217		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	546 942			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>A. LEPETIT</u>				Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
					Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 157 852	FB	734 537	FC	1 892 389
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	721 419	FH	98 204	FI	819 623
	services *						
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 879 272	FK	832 741	FL	2 712 013
	Production stockée *					FM	(2 916)
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	4 056
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	32 757	
Autres produits (1) (11)					FQ	10	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 745 920
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 342 822
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 641
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 300
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	653 187
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 479
	Salaires et traitements *					FY	368 712
	Charges sociales (10)					FZ	126 935
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	3 483
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	40 545
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	16 816
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	176 001
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	975
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	124
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	871
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 790
	Différences négatives de change					GS	4
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 826)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	172 175

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	650	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	650	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	53 251	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	53 251	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(52 602)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 639	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 748 539	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 632 604	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	115 935	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 318
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	PROD ET CHARGES SUR EX. ANTERIEUR			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			2 703	650		
REGULARISATION PRODUCTION STOCKEE			50 549			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise A. LEPETIT										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	14 455	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	59 547	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	64 699	KT		KU	2 073	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	5 391	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	23 991	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	9 028	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	162 656	LO		LP	2 073	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	12 053	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	12 053	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	189 163	OH		OJ	2 073		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	14 455	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MH	59 547	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	66 773	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN	5 391	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	23 991	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier					IW		MS		MT	9 028	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG		NH	164 729	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	2 703	2F	9 350		
TOTAL IV						I3		NJ	2 703	NK	9 350		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	2 703	ØL	188 534	ØM	

Désignation de l'entreprise <u>A. LEPETIT</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 272	PF	601	PG		PH	4 874		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	58 550	PW	997	PX		PY	59 547		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	62 627	QA	1 701	QB		QC	64 328		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	5 391	QE		QF		QG	5 391		
	Matériel de transport	QH	23 991	QI		QJ		QK	23 991		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 665	QM	183	QN		QO	8 848		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	159 223	QV	2 882	QW		QX	162 104		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	163 495	ØP	3 483	ØQ		ØR	166 978		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A. LEPETIT		Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	18 040	6P	1 720	6R	9 634	6S	10 125
	Sur comptes clients	6T	65 150	6U	38 825	6V		6W	87 170
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z	16 804	7A	
	TOTAL III	7B	83 190	7Y	40 545	7Z	26 439	7A	97 296
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	83 190	7B	40 545	7C	26 439	7D	97 296
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	40 545	UF	26 439			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT										Néant ☐ *			
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	9 350	UV		UW	9 350			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	58 187		58 187					
	Autres créances clients				UX	407 270		407 270					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	43		43					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	2 370		2 370					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	15 944		15 944					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	29 448		29 448					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	8 149		8 149					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	22 591		22 591					
	Charges constatées d'avance				VS	3 882		3 882					
	TOTAUX				VT	557 235	VU	547 885	VV	9 350			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B				ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	323 637		323 637						
Personnel et comptes rattachés				8C	46 254		46 254						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	33 644		33 644						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	30 247		30 247						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	4 528		4 528						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	52 688		40 871		11 817				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	67 761		67 761						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	558 759	VZ	546 942		11 817				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	2 500	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							



ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SAS LEPETIT

Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

Exercice clos le : 31/12/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 983 216,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 115 934,69 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 19 583 euros en moins des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de son fonds de roulement.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Dette auprès de la société mère :

	- 1 an	+ 1 an	Total
- la société A LEPETIT a converti en 2014 sa dette financière bancaire court terme en dette financière auprès de sa société mère.	40 871 euros	11 817 euros	52 688 euros

D'autres comptes courants sont également ouverts au nom de la société mère, ceux-ci figurent à l'actif pour 8 149 euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 188 534 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 455			14 455
Immobilisations corporelles	162 656	2 073		164 729
Immobilisations financières	12 053		2 703	9 350
TOTAL	189 163	2 073	2 703	188 534

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 166 978 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 272	601		4 874
Immobilisations corporelles	159 223	2 882		162 104
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	163 495	3 483		166 978

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	9 528	0	9 528	Non amortiss.
Logiciels informatiques	4 927	4 874	53	de 1 à 3 ans
Constructions	59 547	59 547	0	10 ans
Matériels et outillages	66 773	64 328	2 445	de 3 à 90 ans
Installation générales agenc.	5 391	5 391	0	5 ans
Matériels de transports	23 991	23 991	0	de 1 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiq	9 028	8 848	180	3 ans
TOTAL	179 184	166 978	12 206	

3.2 - Etat des créances = 557 235 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 350		9 350
Actif circulant & charges d'avance	547 885	547 885	
TOTAL	557 235	547 885	9 350

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 97 296 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	18 040	1 720	9 635		10 125
Comptes de tiers	65 150	38 825	16 805		87 170
Comptes financiers					
Total	83 190	40 545	26 440		97 296

3.4 - Créances représentées par des effets de commerce = 2 364 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	2 364
Autres créances	
TOTAL	2 364

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 715 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 170
Autres créances	8 546
Disponibilités	
TOTAL	9 715

3.6 - Charges constatées d'avance = 3 882 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	180,00	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	180,00	180 000

4.2 - Etat des dettes = 558 759 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	52 688	40 871	11 817	
Fournisseurs	323 637	323 637		
Dettes fiscales & sociales	114 673	114 673		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	67 761	67 761		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	558 759	546 942	11 817	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 164 707 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	92 969
Dettes fiscales & sociales	67 143
Autres dettes	4 595
TOTAL	164 707

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière des salariés sont couvertes par un contrat d'assurance privé.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 712 013 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 892 389	69,78 %
Production de travaux	683 433	25,20 %
Prestations de services	105 707	3,90 %
Produits des activités annexes	30 483	1,12 %
TOTAL	2 712 013	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 9 715 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	1 170
Factures a etablr(418100)	1 170
Autres créances :	8 546
Fournisseurs avoir a recevoir(409800)	3 106
Produits a recevoir(468700)	5 440
TOTAL	9 715

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 882 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	3 882
TOTAL	3 882

8.3 - Charges à payer = 164 707 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	92 969
Fournisseurs fact non parvenues(408100)	92 969
Dettes fiscales et sociales :	67 143
Dettes provision pour conges(428200)	23 201
Autres charges a payer(428600)	22 409
Charges sociales sur cp(438200)	9 305
Charges a payer organis.sociaux(438600)	9 628
Etat charges a payer(448600)	2 600
Autres dettes :	4 595
Divers charges a payer(468600)	4 100
Avoirs a etablr(419800)	495
TOTAL	164 707

Daniel PARENTY

EXPERT COMPTABLE

Tableau de l'Ordre de la Région Nord Pas-de-Calais

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

3 rue Paul Bert

Saint Martin Boulogne

CS 40154 – 62202 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Tél. 03.21.99.18.18

Fax : 03.21.87.40.95

« A. LEPETIT »

S.A.S. au capital de 180 000 €

Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017



Rapport sur les Comptes Annuels

« A. LEPETIT »
SAS au capital de 180 000 €
Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE-L ORCHER
358501203 RCS LE HAVRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

Exercice clos le 31/12/2017

Aux Associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, il m'appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la SAS A. LEPETIT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A. LEPETIT à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et marchandises et des en-cours de production ; j'ai procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et ai vérifié par sondages sa correcte application.
- Dans le cadre de mon appréciation de la valeur des créances clients et dettes fournisseurs, je me suis assuré, par la mise en œuvre de confirmation directe et de contrôle de l'apurement de leur correcte évaluation.
- Je me suis assuré de l'exhaustivité du chiffre d'affaires.

Cette appréciation s'inscrit dans le cadre de ma démarche d'audit sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société A. LEPETIT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité

d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

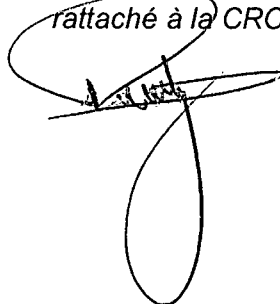
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint martin Boulogne,
Le 7 Juin 2018

DANIEL PARENTY

*Commissaire aux comptes
Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux comptes,
rattaché à la CRCC de DOUAI*



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Comptes Annuels

A.LEPETIT

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	9 528		9 528	0,97	9 528	0,92
Autres immobilisations incorporelles	4 927	4 874	53	0,01	654	0,06
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	59 547	59 547			997	0,10
Installations techniques, matériel & outillage industriels	66 773	64 328	2 445	0,25	2 073	0,20
Autres immobilisations corporelles	38 410	38 230	180	0,02	363	0,04
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 350		9 350	0,95	12 053	1,17
TOTAL (I)	188 534	166 978	21 556	2,19	25 668	2,49
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens	43 150	5 357	37 792	3,84	18 775	1,82
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	66 755		66 755	6,79	140 957	13,67
Marchandises	265 978	4 768	261 210	26,57	256 217	24,84
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	465 457	87 170	378 287	38,47	362 705	35,17
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel	43		43	0,00		
Organismes sociaux	2 370		2 370	0,24	629	0,06
Etat, impôts sur les bénéfices	15 944		15 944	1,62	4 560	0,44
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	29 448		29 448	3,00	35 947	3,49
Autres	30 740		30 740	3,13	104 842	10,17
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	30 402		30 402	3,09		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	104 787		104 787	10,66	77 475	7,51
Charges constatées d'avance	3 882		3 882	0,39	3 494	0,34
TOTAL (II)	1 058 957	97 296	961 661	97,81	1 005 600	97,51
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 247 491	264 274	983 217	100,00	1 031 268	100,00

A.LEPETIT

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 180 000)	180 000	18,31	180 000	17,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	18 294	1,86	18 294	1,77
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	110 229	11,21	157 357	15,26
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	115 935	11,79	62 872	6,10
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	424 457	43,17	418 523	40,58
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			2 500	0,24
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	52 688	5,36	92 184	8,94
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			3 469	0,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	323 637	32,92	389 379	37,76
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	46 254	4,70	19 150	1,86
. Organismes sociaux	33 644	3,42	22 881	2,22
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	30 247	3,08	23 254	2,25
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 528	0,46	3 602	0,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	67 761	6,89	56 327	5,46
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	558 759	56,83	612 745	59,42
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	983 217	100,00	1 031 268	100,00

A.LEPETIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	1 892 389		1 892 389	69,78	1 274 176	60,60	618 213	48,52		
Production vendue biens										
Production vendue services	819 623		819 623	30,22	828 339	39,40	-8 716	-1,04		
Chiffres d'Affaires Nets	2 712 013		2 712 013	100,00	2 102 515	100,00	609 498	28,99		
Production stockée			-2 916	-0,10	-20 391	-0,96	17 475	85,70		
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			4 056	0,15			4 056	N/S		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			32 757	1,21	2 875	0,14	29 882	N/S		
Autres produits			10	0,00	3	0,00	7	233,33		
Total des produits d'exploitation (I)			2 745 920	101,25	2 085 002	99,17	660 918	31,70		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 342 822	49,51	883 955	42,04	458 867	51,91		
Variation de stock (marchandises)			4 641	0,17	16 545	0,79	-11 904	-71,94		
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 300	0,16	5 545	0,26	-1 245	-22,44		
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			653 187	24,08	671 101	31,92	-17 914	-2,66		
Impôts, taxes et versements assimilés			8 479	0,31	7 825	0,37	654	8,36		
Salaires et traitements			368 712	13,60	284 302	13,52	84 410	29,69		
Charges sociales			126 935	4,68	102 363	4,87	24 572	24,00		
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 483	0,13	10 305	0,49	-6 822	-66,19		
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant			40 545	1,50	18 026	0,86	22 519	124,93		
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			16 816	0,62	5	0,00	16 811	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			2 569 919	94,76	1 999 971	95,12	569 948	28,50		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			176 001	6,49	85 031	4,04	90 970	106,98		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances			975	0,04	1 240	0,06	-265	-21,36		
Autres intérêts et produits assimilés			124	0,00			124	N/S		
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change			871	0,03	523	0,02	348	66,54		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			1 969	0,07	1 763	0,08	206	11,68		
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			5 790	0,21	7 310	0,35	-1 520	-20,78		
Différences négatives de change			4	0,00	15	0,00	-11	-73,32		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			5 795	0,21	7 325	0,35	-1 530	-20,88		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 826	-0,13	-5 561	-0,25	1 735	31,20		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			172 175	6,35	79 470	3,78	92 705	116,65		

A.LEPETIT

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	650	0,02	3 388	0,16	-2 738	-80,80
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	650	0,02	3 388	0,16	-2 738	-80,80
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53 251	1,96	19 987	0,95	33 264	166,43
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	53 251	1,96	19 987	0,95	33 264	166,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-52 602	-1,93	-16 598	-0,78	-36 004	-216,91
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 639	0,13			3 639	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 748 539	101,35	2 090 154	99,41	658 385	31,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 632 604	97,07	2 027 282	96,42	605 322	29,86
RÉSULTAT NET	115 935	4,27	62 872	2,99	53 063	84,40
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE

au bilan et au compte de résultat

SAS LEPETIT

Avenue Marcel Lemignot
76700 GONFREVILLE L'ORCHER

Exercice clos le : 31/12/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 983 216,56 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 115 934,69 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : 19 583 euros en moins des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de son fonds de roulement.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Dette auprès de la société mère :

	- 1 an	+ 1 an	Total
- la société A LEPETIT a converti en 2014 sa dette financière bancaire	40 871 euros	11 817 euros	52 688 euros

court terme en dette financière auprès de sa société mère.

D'autres comptes courants sont également ouverts au nom de la société mère, ceux-ci figurent à l'actif pour 8 149 euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 188 534 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 455			14 455
Immobilisations corporelles	162 656	2 073		164 729
Immobilisations financières	12 053		2 703	9 350
TOTAL	189 163	2 073	2 703	188 534

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 166 978 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 272	601		4 874
Immobilisations corporelles	159 223	2 882		162 104
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	163 495	3 483		166 978

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	9 528	0	9 528	Non amortiss.
Logiciels informatiques	4 927	4 874	53	de 1 à 3 ans
Constructions	59 547	59 547	0	10 ans
Matériels et outillages	66 773	64 328	2 445	de 3 à 90 ans
Installation générales agenc.	5 391	5 391	0	5 ans
Matériels de transports	23 991	23 991	0	de 1 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiq	9 028	8 848	180	3 ans
TOTAL	179 184	166 978	12 206	

3.2 - Etat des créances = 557 235 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 350		9 350
Actif circulant & charges d'avance	547 885	547 885	
TOTAL	557 235	547 885	9 350

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 97 296 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	18 040	1 720	9 635		10 125
Comptes de tiers	65 150	38 825	16 805		87 170
Comptes financiers					
Total	83 190	40 545	26 440		97 296

3.4 - Créances représentées par des effets de commerce = 2 364 E

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	2 364
Autres créances	
TOTAL	2 364

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 715 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 170
Autres créances	8 546
Disponibilités	
TOTAL	9 715

3.6 - Charges constatées d'avance = 3 882 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	180,00	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	180,00	180 000

4.2 - Etat des dettes = 558 759 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	52 688	40 871	11 817	
Fournisseurs	323 637	323 637	...	
Dettes fiscales & sociales	114 673	114 673		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	67 761	67 761		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	558 759	546 942	11 817	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 164 707 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	92 969
Dettes fiscales & sociales	67 143
Autres dettes	4 595
TOTAL	164 707

4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Les indemnités de fin de carrière des salariés sont couvertes par un contrat d'assurance privé.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 712 013 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 892 389	69,78 %
Production de travaux	683 433	25,20 %
Prestations de services	105 707	3,90 %
Produits des activités annexes	30 483	1,12 %
TOTAL	2 712 013	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 9 715 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	1 170
Factures a etablr(418100)	1 170
Autres créances :	8 546
Fournisseurs avoir a recevoir(409800)	3 106
Produits a recevoir(468700)	5 440
TOTAL	9 715

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 882 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	3 882
TOTAL	3 882

8.3 - Charges à payer = 164 707 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	92 969
Fournisseurs fact non parvenues(408100)	92 969
Dettes fiscales et sociales :	67 143
Dettes provision pour congés(428200)	23 201
Autres charges a payer(428600)	22 409
Charges sociales sur cp(438200)	9 305
Charges a payer organis.sociaux(438600)	9 628
Etat charges a payer(448600)	2 600
Autres dettes :	4 595
Divers charges a payer(468600)	4 100
Avoirs a etablr(419800)	495
TOTAL	164 707

CORRESPONDANCE

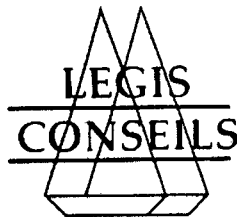
28 avenue Wilson
62100 CALAIS
☎ 03 21 34 61 46
☎ 03 21 34 00 95
🌐 www.legisconseils.fr

P. PIGNIEZ
Avocat

S. BRYERE
Avocat

J. BONNE
Avocat

V. LECERF-MINNE
Avocat



Société d'Avocats
Inscrite au Barreau de Boulogne sur Mer

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE

11 SEP. 2018

45,63€
ARRIVÉE COURRIER

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE LE HAVRE
16 RUE DU COLONEL FABIEN
BP 38
76600 LE HAVRE CEDEX**

Calais, le 4 septembre 2018

**Barreau
De
Boulogne sur Mer**

S. BOULANGER
S. BRYERE
G. GRESSIER
P. PIGNIEZ
S. POTTEZ
G. SION
J. BONNE
C. COURBOT
V. LECERF-MINNE
C. PARENT
Avocats

Nos refs : JB/VL
Dossier LEPETIT

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque de 45.63 euros pour le règlement des frais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jonathan BONNE
Avocat

**Barreau
de
Béthune**

J.L. DEVIGNES
A. FASQUELLE
Avocat

**Barreau
d'Arras**

M. SIEDLECKI
Avocat

Bureau à Calais
28 Avenue Wilson
62100 CALAIS

Bureau à Boulogne/Mer
56 Rue F. Buisson
62200 B/MER

Bureau à St Omer
75 Av. Mal Joffre
62500 ST MARTIN
AU LAERT

Bureau à Lens
118 Rue E. Zola
62300 LENS

Bureau à Béthune
210 Place Lamartine
62400 BETHUN